

Gravures et portraits de Clément XIV (1769-1774). Représentations du dernier pape franciscain.

Jean-Louis Paumier, OFM

C'est en travaillant au classement des archives provinciales des frères mineurs, à Paris¹, que Frère Hugues Dedieu, archiviste de la province des frères mineurs du bienheureux Pacifique, fit la découverte de plusieurs gravures datant de la fin du XVIII^{ème} siècle représentant Clément XIV, dernier pape franciscain, dont le pontificat dura de 1769 à 1774. Il s'agit de quatre gravures de grand format et une petite, ainsi qu'une autre plus petite représentant le cardinal Ganganelli. Les petites gravures ont, sans doute selon une pratique hélas préjudiciable, été découpées dans des ouvrages présentant le pape Ganganelli², ce qui ne semble pas le cas des gravures les plus importantes qui étaient probablement vendues à la pièce, permettant de faire connaître le visage des personnalités de l'époque.³

Clément XIV doit-il rester uniquement dans l'histoire comme celui qui supprima la Compagnie de Jésus comme symbole du déclin de la papauté de l'époque ? L'historien Philippe Boutry appelle à nuancer le propos : « Une vision plus ample et moins polémique du pontificat le plus discuté du XVIII^{ème} siècle s'est progressivement imposée, qui conduit à s'interroger sur le contexte et la situation globale, à la veille de la Révolution, du recul imposé à l'Eglise par les monarchies catholiques »⁴

Né en 1705 à Sant'Arcangelo di Romagna, près de Forli, d'un père médecin⁵, le jeune Ganganelli entra chez les frères mineurs conventuels le 15 mai 1723 et reçut le nom de Frère Laurent (Lorenzo, en italien). Il prononça ses vœux perpétuels le 18 mai 1724. De cette année à 1728, le jeune religieux poursuivit sa formation théologique (selon l'enseignement de Duns Scot) en plusieurs couvents de la région puis à Rome, au collège Saint-Bonaventure où il suivit l'enseignement de Lucci, futur évêque de Bovino). Ordonné prêtre, et titulaire d'un doctorat de théologie, *Fra Lorenzo* enseigna la théologie en plusieurs couvents de son ordre, dont celui de Milan et surtout à Bologne. Il fut appelé à Rome en 1740 en qualité de régent du collège Saint-Bonaventure et se fit connaître de plusieurs cardinaux dont il acquit l'estime grâce à ses connaissances théologiques. Il semble que c'est

¹ Archives franciscaines, 27 rue Sarrette, 75014 Paris

² C'est le cas de l'exemplaire de *La vie du pape Clément XIV (Ganganelli)*, par Caraccioli, Paris, Veuve Dessaint 1775, qui provient de la bibliothèque des franciscains de Paris, transféré à la bibliothèque franciscaine des capucins de Paris. La gravure représentant le pape fait défaut dans cet exemplaire, mais pas dans celui de la seconde édition de 1776 conservé dans le fonds capucin de la bibliothèque franciscaine des capucins de Paris, ni dans la quatrième édition, en date de 1781, précédemment conservé à la bibliothèque franciscaine de Rennes et transféré en mars 2010 à la bibliothèque provinciale des franciscains à Paris. La gravure, reproduite en annexe, montre la mort surgissant du sol qui regarde un Clément XIV assis et serein, tandis que la tiare pontificale, à proximité, est entourée d'une couronne d'épines. L'artiste suggère avec force la mort du pape dont le pontificat fut douloureux. Le texte suivant accompagne la gravure : « Toujours égal à lui-même, Clément soutint, sans effort, et le poids du Diadème, et les horreurs de la mort ». Il est probable que cette gravure, et le commentaire qui l'accompagne, voulaient aller à l'encontre de l'idée, qui se diffusait, d'un pape qui aurait été damné et aurait, par conséquent, eu une grande crainte de la mort. Il est à signaler que la seconde édition (1776) a été numérisée par google à partir de l'exemplaire conservé à la bibliothèque universitaire de Princeton (U.S.A) : <http://books.google.fr/books>. La gravure mentionnée y est visible. Cet ouvrage, très plaisant à lire, dont on trouve de nombreux exemplaires dans nos bibliothèques, fut un véritable succès de librairie.

³ « Se vend à Paris chez les Associés Rue Saint Jacques à la Croix de Lorraine »(sic)

⁴ BOUTRY, Philippe, « Clément XIV ». *Dictionnaire historique de la papauté* (Philippe LEVILLAIN, dir), Fayard 1994, p. 394

⁵ Il est le premier pape issu de la bourgeoisie (BOUTRY, op cit, p. 395)

par l'influence du cardinal Negroni, familier du pape Benoît XIV, qu'il dut être nommé en 1746 consultant du Saint-Office où certains documents des archives, consultables, portent sa signature. Il contribua aux premières condamnations de la philosophie des Lumières.

C'est pour faire face à une explosion de violence contre les juifs durant cette période, principalement en Pologne, que Ganganelli fut chargé, peu avant d'être créé cardinal par Clément XIII en 1759, d'établir un rapport officiel qui aboutit à la réfutation des crimes rituels dont on accusait les juifs. Son élection fut saluée avec joie par les communautés juives d'Europe de l'Est. Pendant les dix années suivantes, le cardinal ne se fit pas particulièrement remarquer, n'adhérant ouvertement à aucun groupe de pression pour ou contre les jésuites au sein du Sacré Collège, bien qu'il fut hostile à la politique suivie par le cardinal secrétaire d'Etat Torrigiani. Ganganelli finit néanmoins par se rapprocher de la très influente cour d'Espagne, si bien qu'il faisait figure de modéré lors du conclave qui s'ouvrit à la mort de Clément XIII, le 2 février 1769. Les monarchies bourbonniennes n'hésitèrent pas à utiliser tous les moyens de pression possibles afin d'obtenir du futur pape l'engagement d'une suppression de la compagnie de Jésus, jetant l'exclusive sur une trentaine de cardinaux considérés comme favorables aux jésuites. Ganganelli s'engagea-t-il sur cette question ? S'il n'y a aucune preuve ne l'affirmant, rien ne s'oppose à ce qu'il ait pu s'y engager dans un tel contexte. Il fallut plus de trois mois de tractations pour se dégager « un vote d'unanimité pour un franciscain, seul religieux du Sacré Collège »⁶. Elu le 18 mai 1769 par quarante-six voix sur quarante-sept (la sienne, car il avait voté pour le neveu de Clément XIII), il prit le nom de Clément, respectant l'usage du temps concernant celui qui l'avait nommé cardinal, mais certainement aussi en considération de la lutte qu'il lui faudrait dorénavant mener dans la ligne du pontificat de son prédécesseur⁷.

Avant de retrouver Clément XIV aux prises avec cette redoutable question de la suppression de la compagnie de Jésus, il faut signaler un événement important qui allait toucher l'histoire franciscaine, en cette fin de siècle, avec l'union des observants français aux conventuels. Comme l'a montré avec beaucoup de pertinence Pierre Moracchini⁸, cette union ne se fit pas sous la seule contrainte comme l'a laissé entendre l'historiographie développée depuis le XIX^{ème} siècle à la suite de la réimplantation franciscaine après la Révolution. Bien qu'il y fut favorable, c'est sur la sollicitation des observants de France, avec accord de la commission des réguliers, donc de Louis XV, que Clément XIV répondit favorablement à leur supplique en décrétant l'union⁹. Faut-il néanmoins nuancer l'approche ?

⁶ P. BOUTRY, op cit p. 395

⁷ Les souverains européens, essentiellement les monarchies issues des Bourbons (il serait intéressant de voir dans quelle mesure Louis XV, ou les rois d'Espagne et de Portugal, furent manipulés par leurs ministres principaux, dont le marquis portugais de Pombal) voulaient obtenir la suppression de jésuites qui heurtaient surtout leurs intérêts en Amérique du sud en protégeant les indiens, notamment les guaranis de l'actuel Paraguay, de la rapacité des colons. Le film *Mission*, de Roland Joffé (1986) l'a porté à l'écran pour le grand public.

⁸ P. MORACCHINI *Restructuration dans l'ordre de saint François au XVIII^{ème} siècle : la conventualisation des observants français (1771)*, in *Miscellanea francescana*, t.92 (1992), fasc. III-IV, p. 575 à 598. Il y témoigne que les observants français purent s'exprimer librement devant la commission des réguliers ; les textes révélant qu'ils demandaient l'union : « Le chapitre a délibéré de supplier Sa Majesté de faire disparaître de Son Royaume la distinction des deux Ordres différents (sic) de Frères Mineurs, en procurant la réunion des Frères Mineurs de l'Observance en France à celui des Frères Mineurs Conventuels » (*Lettre historique sur la réunion des PP. Cordeliers Observantins de France avec les PP. Conventuels*, Nancy, 1772, p. 4).

⁹ Bref *Sacram minorum familiam*, 9 août 1771. Le cordelier lorrain Pierre-Claude Cadet relate les négociations à Rome durant l'été 1771, accompagnant le député des observants Claude-Robert Husson. La bibliothèque franciscaine des capucins (Paris) conserve l'ouvrage du P. Cadet, *Lettre historique sur la réunion des PP. Cordeliers Observantins de France avec les PP. Conventuels*, Nancy, 1772 (cote 127-2). Témoin, le P. Cadet en réalise un récit très vivant, ainsi la rencontre du pape, après la messe et après avoir « pris son chocolat » (p.12) avec le P. Husson. Dans sa réponse au discours de ce dernier, Clément XIV « se félicitait (sic) de voir, pendant Son Pontificat, réunir à Son Ordre les Observantins de France et rompre enfin le mur de séparation qui, depuis si longtemps, séparait (sic) les Observantins des Conventuels »(p. 14-15). Après avoir assisté à l'élection du

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de travailler cette question complexe qui l'a été fort bien par Pierre Moracchini mais, reconnaissant qu'il y eut parfois des « problèmes locaux ou sectoriels »¹⁰, on peut s'étonner d'une telle unanimité¹¹. Sans les majorer excessivement, il y eut peut-être aussi des pressions dont les documents ne gardent pas trace.

L'affaire des jésuites s'avérait autrement difficile à traiter ou, du moins, trop claire à régler selon les monarchies des Bourbons. Clément XIV a tergiversé tout au long de son pontificat. Il est tragique de voir ce pape, homme de grande intelligence, résister aux fortes pressions qui s'exercèrent sur lui afin de pouvoir sauver la compagnie de Jésus, alors qu'il était jadis le candidat semblant le plus ouvert aux revendications des souverains européens. Clément XIV se résous finalement à ce qui lui était demandé depuis le début du pontificat : supprimer les jésuites. Il faut pourtant souligner qu'il fit preuve d'adresse en se gardant bien de publier une bulle, mais seulement un bref, *Dominus ac redemptor*, de forme beaucoup moins contraignante à abolir, malgré la solennité du document, lorsque le contexte aurait changé. La suppression, qui ne porte aucune accusation concernant la foi et les mœurs, ne relevait que de circonstances politiques : il garantissait l'avenir, espérant peut-être faire ce geste lui-même, ou le laissant à la discrétion d'un successeur¹².

Lorsque Clément XIV mourut un an plus tard, le 22 septembre 1774, les adversaires des jésuites accusèrent ces derniers de l'avoir empoisonné. Le pape lui-même donna quelque crédit à cette rumeur infondée, craignant pour sa vie. Il est indéniable que Clément XIV vécut fort douloureusement sa dernière année d'existence, en proie aux remords d'avoir cédé aux puissants en sacrifiant les jésuites et, sans doute, la conscience d'avoir sacrifié une compagnie qui prêle vœu d'obéissance au pape alors qu'il fallait « resserrer les rangs » face à un contexte de plus en plus hostile à l'Eglise catholique, illustré par la philosophie des Lumières¹³. Avec clairvoyance, Clément XIV perçut qu'il faisait le jeu des ennemis de l'Eglise en en supprimant de précieux auxiliaires, parmi les meilleurs : « Les promesses de suppression qu'il a faites, ou pu faire, de 1769 à 1773 ont été arrachées plus à sa prudence qu'à sa conscience. Et le drame de sa personnalité, celui qui l'a mené au tombeau, fut peut-être celui de savoir si l'intérêt de l'Eglise lui prescrivait de maintenir ou d'abolir l'ordre (sic) des jésuites. En fait, au temps du partage de la Pologne catholique, de l'incrédulité montante, il paraît n'avoir été qu'un défenseur inefficace et sans génie du catholicisme »¹⁴.

nouveau ministre général, Cadet indique que la question de l'union fut proposée au chapitre le 23 mai : « La veille, le Pape avait envoyé dire au Général que l'on proposeroit (sic) au Définitoire en substance 1°. S'il convenait de faire cette union. 2°. Quelle serait la manière de la consommer... »(p. 52). L'union, déjà approuvée, « fut signée à la session du vingt-trois » (idem). C'est ainsi que le pape fit faire, « à ses frais », de nouveaux habits de conventuels aux membres de la délégation des anciens observants (p. 57), signe du nouvel état de la situation.

¹⁰ P. MORACCHINI, op. cit, p. 597.

¹¹ « Les cordeliers français se sont laissés « conventualiser » sans broncher. Apparemment satisfaits de leur nouvel état, ils n'en jouiront malheureusement pas longtemps. Moins de vingt ans plus tard, comme tous les religieux, ils auront à affronter la tourmente révolutionnaire » (P. Moracchini, p. 597)

¹² C'est ainsi que Pie VII allait rétablir, en 1815, la compagnie de Jésus par l'encyclique *Sollicitudo omnium ecclesiarum*

¹³ Apprenant la suppression des jésuites, Voltaire, que Benoît XIV avait jadis en vain essayé de se concilier, jubilait : « Dans vingt ans, il n'y aura plus d'Eglise ».

Clément XIV fut marqué par la lettre de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, lui reprochant la suppression de la compagnie de Jésus : « Ce bref, qui détruit la Compagnie de Jésus, n'est autre chose qu'un jugement isolé et particulier, pernicieux, peu honorable à la tiare et préjudiciable à la gloire de l'Eglise, à l'accroissement et à la conservation de la foi.... Saint-Père, il n'est pas possible que je me charge d'engager le clergé à accepter ledit bref. Je ne serai pas écouté sur cet article, fût-ce-je assez malheureux pour vouloir y prêter mon ministère, que je déshonorerais »(J. CRETINEAU-JOLY, *Clément XIV et les jésuites, ou histoire de la destruction des jésuites*, 2^e édition, Mellier, 1848, p. 368).

¹⁴ *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, t. 12, 1953, page 1423

Alphonse de Liguori, qui l'assistât en ces derniers instants, résuma bien son pontificat, au-delà des cris de triomphe de ses ennemis à l'annonce de sa mort : « Pauvre pape, que pouvait-il faire dans les circonstances où il se trouvait, alors que toutes les couronnes demandaient de concert cette suppression ? Pour nous, adorons en silence le secret jugement de Dieu, et restons en paix »¹⁵.

La littérature consacrée à l'infortuné pontife est nombreuse¹⁶, dès sa mort, avec une documentation dont l'authenticité est parfois sujette à caution, même si toutes ses lettres ne sont pas nécessairement apocryphes (c'est le cas des Lettres publiées par Caraccioli¹⁷). Des polémiques surgirent dans les siècles suivant concernant son action ; certains défendant sa mémoire contre ses détracteurs. Des franciscains s'opposèrent aux jésuites et à leurs partisans, sans compter que le contexte qui allait déboucher sur la définition dogmatique de l'Infaillibilité pontificale, lors du premier concile du Vatican (1869-1870), semblait accepter difficilement qu'un pape puisse se tromper, bien que la décision prise par Clément XIV n'engageait aucunement le dogme de l'Infaillibilité pontificale¹⁸, sous le sceau duquel seules sont marquées les définitions relevant de la foi de l'Église catholique.

De même que la littérature le concernant, les représentations du pape Ganganelli sont également nombreuses et ont suscité, continuant de susciter, de nombreuses études, notamment en Italie¹⁹. Une exposition lui a été consacrée du 8 juillet au 20 août 2006 par le

¹⁵ P. de LUZ Histoire des papes, t. 2, Albin Michel, 1960, page 156

¹⁶ *La vie du Pape Clément XIV (Ganganelli)*, par Caraccioli, Paris, Veuve Dessaint, 1775 (réédité en 1781) ; ouvrage précédemment signalé, de lecture agréable.

Lettres Intéressantes du Pape Clément XIV, 3 vol., Paris, Lottin, 1776-1777 (éditées par Caraccioli)

Lettre à l'éditeur des lettres de Clément XIV, sur la crainte qu'on a que ce Pontife n'en soit pas l'Auteur, avec la réponse de l'éditeur de ces lettres suivie de la lettre du Frère François, cuisinier du Pape Ganganelli, à un Parisien de ses amis sur les Lettres de ce Pontife, Paris, Boudet, 1776

Clément XIV et les jésuites, par J. Crétineau-Joly, Paris, Mellier, 1848

Histoire du pontificat de Clément XIV, par Augustin Theiner, 2 tomes, Firmin-Didot Frères, 1852

Le pape Clément XIV. Seconde et dernière lettre au P. Augustin Theiner, par J. Crétineau-Joly, Paris, Librairie Nouvelle, 1853

Clément XIII et Clément XIV, par le P. de Ravignan, Paris, Julien Lanier et Cie éditeur, 1854

Il Pontefice Clemente XIV d'après le tome 16 de l'histoire des papes de Pastor, par Leone Cicchito, Rome, Miscellanea Francescana, 1934

Si d'autres ouvrages se sont largement intéressés à la suppression de la compagnie de Jésus, ayant, par conséquent ont plus ou moins évoqué la vie et la personnalité du pape Ganganelli, Signalons la réédition du bref *Dominus ac redemptor*, par I. de Récalde, Paris, Editions et Librairie, 1920, réédité en 1930 (Paris, Librairie moderne).

¹⁷ Louis-Antoine de Caraccioli, auteur déjà cité, surtout connu pour ses *Lettres intéressantes du pape Clément XIV (1775-1776, 2 vol.)* : on l'a accusé d'être lui-même l'auteur de ces Lettres. Sommé de produire les originaux, il ne put le faire. Quelques-unes sont certainement de Ganganelli.

Il faut ajouter des confusions sur cet auteur entre le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, t. 11, 1949, pages 980 à 982, et le *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 2, 1953, pages 119-120. L'auteur est clairement identifié plus tard dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*, le XVIII^e siècle, édition revue et corrigée sous la direction de François Moureau, Fayard, 1995-1996, pages 268-269, et *Histoire du christianisme*, t.10, Les défis de la modernité (1750-1840), Desclée, 1997, page 260.

¹⁸ C'était oublier les nombreuses suppressions de congrégations et ordres tout au long du moyen-âge, entérinées par les papes et les conciles ; la plus célèbre étant la suppression des templiers par Clément V par la bulle *Vox in excelso* en 1312, lors du concile de Vienne

¹⁹ A. CESAREO « *Perché sostenga con decoro la sua dignità...* ». *Aggiunte all'iconografia di Clemente XIV Ganganelli*, in Miscellanea francescana, Roma, t. 108, 2008, fasc I-II, p. 272-279.

Cette contribution récente, avec photos hors-texte, porte un large regard sur l'iconographie du pape : portraits (dont celui de V. Milione, huile sur toile conservé à Rome, collezione Apolloni ; œuvre qui n'est pas incluse dans notre présente étude).

musée de sa commune natale de Santarcangelo di Romagna²⁰. Il y fut souligné en particulier que c'est durant son pontificat qu'une nouvelle manière de peindre les papes vit le jour, dépassant la position rigide des portraits officiels (l'exemple en étant donné avec le portrait de Clément XIV, habillé à la française avec redingote et culotte blanches, à cheval, la tête couverte du chapeau pontifical rouge, ainsi que des mules de même couleur à ses pieds).

Outre les représentations qui sont l'objet de cette étude, il existe un célèbre portrait, souvent reproduit dans les ouvrages traitant du pontificat, huile sur toile peint avant 1774 et dont l'auteur est inconnu²¹. Un autre portrait du pape a été réalisé par Vincenzo Milione, différent de celui étudié par A. Cesareo, mentionné en note de bas de page, où il est assis. Clément XIV est ici debout, à mi-corps, bénissant²². Soulignons que, caractéristique des portraits présentés en cette étude, le pape est revêtu des mêmes habits liturgiques : le bonnet rouge bordé d'hermine, ou camauro, camail bordé de même, étole. La collection Robert Mesuret (1908-1972), ancien conservateur des musées de Toulouse, possède un portrait de Clément XIV. Il s'agit d'une peinture à l'huile sur toile, reproduite en annexe ainsi que l'agrandissement du buste, dont l'auteur est Domenico Porta²³. Ce portrait en pied comporte indéniablement des similitudes avec celui de Milione pour ce qui est de l'attitude du pape bénissant, révélant une influence entre ces deux portraits. Lequel a influencé l'autre ? Nous ne pouvons le dire, mais tous les deux datent du début du pontificat. On y trouve une même attitude, même mouvement de la main bénissant avec, néanmoins, des différences quant au traitement du visage, aux traits plus harmonieux chez Porta, ainsi que pour l'écartement des doigts de la main. Clément XIV tient un document de l'autre main, lettre ou acte magistériel. Un portrait de Clément XIV se trouve sur un manuscrit provenant du couvent des frères mineurs de Lyon relatant la fête célébrée au grand couvent des cordeliers de Paris le 4 juin 1769, ainsi que celle donnée au couvent des cordeliers de saint Bonaventure à Lyon, lors de l'élection de Clément XIV²⁴.

²⁰ *Clemente XIV Ganganelli. Immagini e Memorie di un Pontificato*, musei comunali di Santarcangelo di Romagna, 8 luglio- 20 Agosto 2006.

²¹ Ce portrait est visible sur internet : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Clemens_XIV.PNG

La reproduction des œuvres d'art, ainsi que l'œuvre d'origine, font partie du domaine public mondial en raison de la date de mort de l'auteur de l'œuvre, ou de sa date de publication.

On retrouve les influences d'autres portraits connus : pape assis, bénissant, avec un document (ici, une lettre qui peut aussi bien servir à l'identifier qu'à évoquer son magistère ; ceci étant renforcé par les volumes d'ouvrages qui, visiblement, se réfèrent à l'histoire ecclésiastique et à l'action de ses prédécesseurs, le situant ainsi dans la fidélité au magistère), sans oublier la cloche que l'on retrouve sur les portraits de Léon X (par Raphaël, vers 1518, conservé en la galerie des offices de Florence) et, plus proche puisqu'il s'agit du prédécesseur immédiat, Clément XIII (par Anton Raphaël Mengs, en 1765, conservé à la pinacothèque nationale de Bologne). Sans oublier que représenter un sujet, avec des livres, sous-entend la culture du personnage. Il est de bon ton de se faire ainsi représenter au XVIII^{ème} siècle, avec ces ouvrages reliés qui peuvent faire penser à l'encyclopédie, suggérant, outre la culture, l'ami des Lumières.

²² Le portrait est également disponible sur internet (site du ministère de la culture, base Joconde) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/joconde_fr

Il est conservé au musée des beaux arts de Chambéry, en provenance de l'archevêché, où il est entré en 1909. Il s'agit d'une peinture à l'huile, sur toile.

²³ Porté à notre connaissance par Cécile de Cacqueray, bibliothécaire de la bibliothèque franciscaine des capucins, 32 rue Boissonnade, 75014 Paris, à laquelle nous exprimons notre gratitude, ainsi que pour les deux photographies de l'œuvre et des informations données par le fonds Robert Mesuret que nous remercions vivement.

Giovanni Domenico Porta (1722-1785) fut portraitiste officiel de la cour pontificale sous les pontificats de Clément XIII, Clément XIV et Pie VI.

²⁴ Manuscrit 1423 (1338) de la bibliothèque municipale de Lyon, « copié sur l'original envoyé par le très Révérend Père Bonhomme, Docteur et Lecteur, au mois de septembre 1770 » (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques en France. Départements. Tome XXX, Plon, Paris 1900 . Le P. Bonhomme, peut-être auteur du portrait réalisé à l'encre de chine ou, tout au moins réalisé par l'un de ses religieux doué pour le dessin, était le gardien du grand couvent des cordeliers

Avant de commenter les gravures conservées aux archives provinciales, il peut être judicieux de définir les termes employés. De nos jours, parler de gravure et d'estampe est synonyme. Un dictionnaire de l'époque, comme celui de Trévoux, peut aider à mieux saisir ce qu'il en est, d'autant plus que les français ont excellé dans cet art : « Gravure : L'art du Graveur, & sa manière de graver. *Sculptura*. La gravure en cuivre a les traits enfoncés dans la planche, celle qui est en bois les a relevés. Gravure en pierre, gravure en bois, en cuivre, gravure au burin, à l'eau forte, gravure de relief, gravure en creux, gravure sur les pierres. La gravure en pierre a été connue & pratiquée des Anciens ; il nous reste d'eux des pierres gravées d'un goût excellent & d'une grande beauté ; on les a imités & même égalés dans les derniers siècles. La gravure des planches, qui fournit les estampes, est une invention assez nouvelle, qui a suivi de près l'invention de la peinture à l'huile. La gravure des planches fut trouvée par Maso Finiguerra, Orfèvre de Florence, lequel ayant coutume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit (sic) sur de l'argent pour émailler, & de jeter (sic) dans ce moule du soufre fondu, trouva moyen d'avoir ses desseins (sic) sur du papier, en frottant d'huile & de noir de fumée cette empreinte de soufre. Ce secret se répandit bientôt, & ans l'espace d'environ deux cens (sic) ans, cet Art a été porté au point de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Les François (sic) excellent & surpassent dans cet Art toutes les autres nations »²⁵. L'estampe constitue ainsi l'image imprimée, au moyen d'une planche gravée de bois ou de cuivre, ou par lithographie.

Deux des gravures conservées aux archives provinciales des franciscains, à Paris, ont un lien commun avec le dernier portrait mentionné en la personne de Domenico Porta. Elles ont été gravées d'après l'original peint à Rome par celui-ci. Sur l'une d'elles, figure le nom du graveur : Charles Duponchel. Celle qui ne comporte pas de nom de graveur présente Clément XIV, portraituré à mi-corps dans un médaillon avec l'inscription latine « clemens XIV pontifex maximus ». Outre les armoiries du pape avec les conformités, un autel figure devant le médaillon, paraissant le soutenir, comportant un décor particulièrement chargé, baroque à l'excès, avec les accessoires liturgiques (dont un encensoir particulièrement fumant) et les insignes de l'autorité pontificale (tiare, clés)²⁶. On remarquera la croix avec la couronne d'épines, qui évoque la couronne d'épine de la gravure illustrant l'ouvrage de Caraccioli, mentionné au début de cette contribution. Croix et couronne d'épines sont des représentations récurrentes qui évoquent la difficulté du souverain pontificat. Elle est antérieure à celle de l'ouvrage de Caraccioli, paru après la mort du pontife, alors que cette gravure date du début du pontificat, probablement dès 1769 ou 1770 : si la couronne d'épines s'annonce ici ; elle trouve sa confirmation à la mort du pape. Le pontificat de Ganganelli est, en quelque sorte, placé par les artistes sous le signe de cette dernière. A la différence de la précédente, anonyme, la gravure effectuée par Duponchel est sobre. Si l'on retrouve le même portrait dans un médaillon, vu sous un autre angle et revêtu des mêmes vêtements liturgiques, dont l'étole personnelle au pape puisqu'elle est brodée à ses armoiries, il n'y a aucun décor, excepté l'autel que l'on retrouve sur les deux gravures, les armoiries pontificales, les dates de naissance²⁷ et d'élection. Un court texte, en rimes, accompagne la gravure ornée du décor évoqué :

de Paris. Il est à remarquer que les cordeliers observants se réjouissent de l'élection d'un conventuel à la papauté.

²⁵ *Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux, tome troisième, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée*, Paris, 1743, p. 922.

²⁶ Les gravures sont reproduites en annexe

²⁷ Les dates de naissances diffèrent : l'une donnant le 13 octobre, l'autre le 31 octobre. Caraccioli affirme qu'il est né le 30 (*Vie du Pape...*, p. 453). *Catholicisme*, t. 2 (Letouzey et Ané, 1949) retient la date du 31 (p. 1199). Quant au Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique, t. 12, figure la date du ... 3 janvier ! Tous s'accordent néanmoins sur 1705, et les biographies ultérieures éviteront, soit prudemment de donner le jour et le mois, ou reprendront la date fournie par Caraccioli qui peut

« Pour gouverner l'Eglise entière,
 Sur son Thrône (sic) tu fus assis ;
 En toi, si nous trouvons un Pere (sic),
 En nous tu trouves des amis »²⁸

La troisième gravure représente Clément XIV sous des traits quelques peu différents, et plus fins, que les gravures précédentes. Cette remarque est encore plus vraie en ce qui concerne la quatrième et dernière gravure qui donne l'impression d'avoir sous les yeux un autre personnage. Portrait « arrangé » ? Si cela est possible, mais cela tient peut-être plus probablement au savoir faire de l'artiste, qu'il soit peintre ou graveur, puisque l'on observe également des traits différents entre les portraits eux-mêmes. Les estampes, qui ont la fonction de populariser, en quelque sorte, afin de faire connaître les visages des personnages marquants du moment (comme le font les images d'épinal), ont une qualité qui peut s'avérer moindre. L'époque révèle une grande liberté dans la reproduction, sauf si celle-ci est officielle. Ce qui est le cas des portraits de Domenico Porta, qui est certainement le plus proche de la réalité, bien que les gravures en ont certainement altéré les traits. Il semblerait également que le portrait réalisé par l'artiste anonyme soit assez fiable, si on se réfère à la description de Ganganelli par Caraccioli :

« Il étoit (sic) d'une taille ordinaire, il avoit (sic) un large front,
 des sourcils noirs & fort épais, des yeux vifs, un visage allongé »²⁹

Le médaillon de la troisième gravure est présenté avec quelques fissures, pour donner cet air d'antiquité qu'affectionne le XVIII^{ème} siècle, avec trois blasons armoriés : celui du pape, et, en haut de la gravure, celui de Ganganelli cardinal (ou évêque si l'on se réfère au nombre de glands du chapeau)³⁰. Les armoiries situées en face sont-elles celles de la ville de Arcangelo di Vado, au diocèse de Rimini, où est né le pape, qui reçoit ainsi la dignité de la tiare et des clés ? Ce que pourrait suggérer l'inscription latine : « Franciscus Laurentius Ganganelli Urbinas ». Cette gravure fut peut-être une commande de la ville natale du pontife, honorée de lui avoir donné naissance ? C'est bien possible. La quatrième gravure présente un visage fort éloigné des productions antérieures qui révèle probablement la médiocrité d'un graveur, accompagnée d'un texte en français qui ne donne que les années.

En définitive, ces quatre gravures, qui n'ont rien d'original, ont permis de souligner un certain nombre de points communs dans cet art au siècle des Lumières, notamment avec une plus large diffusion qui amène par conséquent un nombre d'artistes graveurs plus important, plus ou moins compétents, exerçant leur art avec plus ou moins de bonheur. Il

sembler la plus fiable même si, comme précédemment évoqué, il faut prendre avec prudence les publications de ce personnage.

²⁸ Commentaire de la gravure, de début de pontificat, intéressant à mettre en parallèle avec celui de la gravure de l'ouvrage de Caraccioli, à la fin du pontificat, cité plus haut.

²⁹ *Vie du Pape...*, p. 329

³⁰ Ganganelli fut évêque *in partibus*, mais n'a jamais été évêque d'un diocèse existant à l'époque. Le XIX^{ème} siècle sera moins fantaisiste pour ce qui est du nombre de glands au chapeau : quatre pour un évêque, cinq pour un cardinal. Le XX^{ème} les a ramenés à trois pour un évêque, quatre pour un cardinal (ce qui est le cas de nos jours où plusieurs évêques reprennent ce type d'emblème hérité du Moyen-Âge, bien que le chapeau ait disparu depuis longtemps). La remise du large chapeau cardinalice se faisait encore jusqu'à la réforme conciliaire. Depuis le pontificat de Paul VI (1963-1978), un cardinal ne reçoit plus que la barrette rouge des mains du pape. Le temps où les larges chapeaux cardinalices allaient moisir, accrochés aux voûtes des cathédrales, est bel et bien terminé.

serait injuste d'accuser trop vite les piètres graveurs, puisque les peintres eux-mêmes ont créé des œuvres parfois fort dissemblables quant aux traits du personnage *mis en scène*. Ce dernier mot est employé à dessein, car il y a, outre le fait de faire connaître le personnage en question, une dimension idéologique (qui est surtout vraie pour les portraits officiels), mais qui se trouve parfois renforcée pour les gravures avec quelques quatrains ou phrases de commentaires concernant l'image.

Clément XIV n'en finit pas d'inspirer les chercheurs. Le matériau littéraire et iconographique est certes abondant, mais le destin d'un pontificat qui ressemble à une tragédie grecque y est forcément pour beaucoup, enrichissant alors la production littéraire autour de celui-ci. Il y a peut-être une autre raison, suggérée par Pierre Moracchini et qui n'est pas étrangère avec l'évocation de la réunion des observants français aux conventuels : il est fort probable que les portraits du pape, gloire de l'ordre des frères mineurs désormais réunifié grâce à lui, se soient multipliés dans les couvents de cordeliers après 1771. Retrouver ces gravures aux archives provinciales franciscaines n'aurait alors rien de bien surprenant, si ce n'est que la Révolution amena des changements de destinataires des biens des « ci-devants » cordeliers. Il fallut quand même la ténacité des archivistes provinciaux successifs des frères mineurs afin de retrouver ces pièces d'archives franciscaines antérieures à la Révolution française³¹.

³¹ Les archives provinciales des frères mineurs recèlent ainsi deux bulles de Clément XIV, datées de 1769. Bien qu'elles ne concernent pas le monde franciscain, concernant en des privilèges octroyés à des personnalités corses du diocèse de Sagone, dans le sud de l'île, leur seul intérêt réside dans le fait qu'elles émanent du pape franciscain, avec bulles de plomb comportant, selon la tradition qui vient du Moyen-Âge, les visages des apôtres Pierre et Paul, d'un côté et, de l'autre, le nom du pontife régnant. La photographie de ces bulles de plomb figurent également en annexe.

ANNEXE

Fig 1 : Clément XIV (gravure de l'ouvrage de Caraccioli *La Vie du Pape...*)

Fig 2 : Tableau. Artiste anonyme

Fig 3 : Tableau. Huile de Vincenzo Milione

Fig 4 et 5 : Tableau. Huile de Domenico Porta

Fig 6 : Gravure de J. Duponchel, d'après Porta

Fig 7. Gravure (anonyme), d'après Porta

Fig 8. Gravure (commande de la ville natale ?)

Fig 9. Gravure (visage aux traits différents)

Fig 10. Bulles pontificales